Fiche de Données de Sécurité
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial: **CIT Milbennebelautomat**

· **Numéro:** **15438**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Utilisation de la substance/du mélange**
Aérosol, insecticide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:
Albert Kerbl GmbH
Felizenzell 9
D-84428 Buchbach
www.kerbl.com
Tel.: 0049-(0)8086-933-100
E-Mail: info@kerbl.com

· **Personne responsable/émettrice:**
Albert Kerbl GmbH
Tel.: 0049-(0)8086-933-104
E-Mail: bm@kerbl.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
CENTRE ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE DE STRASBOURG
Hôpitaux universitaires
1 Place de l'Hôpital
BP 426
67091 STRASBOURG CEDEX
Tél. + 33 3 88 37 37 37
Fax + 33 3 69 55 18 99
Email : flesch.francoise@chru-strasbourg.fr

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008
Aérosol inflamable, Catégorie 1 (H222, H229)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2 (H319)
Toxicité pour certains organes cibles (Exposition unique), Catégorie 3 (H336)
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1 (H400)
Dangereux pour le milieu aquatique, Toxicité chronique, Catégorie 2 (H411)
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. (EUH066)

2.2 Éléments d'étiquetage

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP/GHS)
Pictogrammes de danger

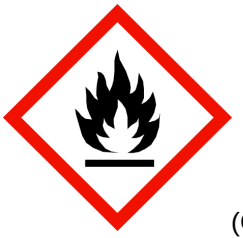
(GHS 02)

(GHS 07)

(GHS 09)

KERBL

Fiche de Données de Sécurité
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/…/en cas de malaise.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 - Amener le contenu/contenant dans un point de récolte pour les déchets dangereux ou les déchets spéciaux (déchets toxiques) conformément aux règlementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Autres:
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P391 - Recueillir le produit répandu.
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 - Garder sous clef.

2.3 Autres dangers
· Mélange ne répond pas aux critères de PBT ou vPvB.

3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédients dangereux:

EC-Nr. 931-254-9 Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane >50 %
REACH: 01-2119484651-34 Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336
Aquatic Chronic 2, H411 EUH066

KERBL

Fiche de Données de Sécurité
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

CAS: 74-98-6 EC-Nr. 200-827-9 Index-Nr. 601-003-00-5	Propane Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280 REACH: 01-2119486944-21	25 - 50 %
CAS: 67-63-0 EC-Nr. 200-661-7 Index-Nr. 603-117-00-0	2-Propanol (Isopropanol) Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H336 REACH-Nr. 01-2119457558-25	10 - 25 %
CAS: 107-98-2 EC-Nr. 203-539-1 Index-Nr. 603-064-00-3	1-Méthoxy-2-propanol Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 REACH: 01-2119457435-35	2,5 - 10 %
CAS: 51-03-6 EC-Nr. 200-076-7	Pipéronylbutoxide Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	1 – 2,5 %
CAS: 89997-63-7 EC-Nr. 289-699-3	Chrysanthemum cinerariaefolium extract from open and mature flowers of Tanacetum cinerariifolium obtained with supercritical carbondioxide Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Aquat. Acute 1, H400 (M=100) Aquat. Chron. 1, H410 (M=10)	<1 %
CAS: 64742-47-8 EC-Nr. 265-149-8 Index-Nr. 649-422-00-2	Destillates (petroleum), hydrogen treated, light Asp. Tox. 1, H304; EUH066	<1%
CAS: 106-97-8 EC-Nr. 203-448-7 Index-Nr. 601-004-00-0	Butane Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280 REACH: 01-2119474691-32	<1 %
CAS: 75-28-5 EC-Nr. 200-857-2 Index-Nr. 601-004-00-0	Isobutane Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280 REACH: 01-2119474691-32	<1 %
CAS: 65733-16-6 Index-Nr. 607-725-00-7	S-Méthoprène Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	<1 %
CAS: 112-34-5 EC-Nr. 203-961-6 Index-Nr. 603-096-00-8	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol Eye Irrit. 2, H319 REACH: 01-2119475104-44	<1 %
CAS: 1589-47-5 EC-Nr. 216-455-5 Index-Nr. 603-106-00-0	2-Méthoxypropanol Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Repr. 1B, H360D	<0,01 %
CAS: 106-99-0 EC-Nr. 203-450-8 Index-Nr. 601-013-00-X	1,3-Butadiène Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280 Carc. 1A, H350 Muta. 1B, H340	<0,01 %

Informations complémentaires:
Pour le texte complet des Phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

KERBL

Fiche de Données de Sécurité
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales:
En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.
NE JAMAIS faire ingérer quelque chose à une personne inconsciente par la bouche.

Après inhalation:
Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:
Au moins 15 minutes, rincer abondamment à l'eau douce et propre, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Prendre de petites quantités (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. Garder au repos. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette. En cas d'ingestion, informer un médecin afin de juger si une observation et les soins hospitaliers sont nécessaires. Montrer l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
L'inhalation de brouillard de pulvérisation est irritante pour les voies respiratoires supérieures. ·

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Le traitement est symptomatique et de soutien. Un antidote spécifique n'est pas connu.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés - En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée, mousse, poudre ABC, poudre BC, dioxyde de carbone (CO_2)
Moyens d'extinction inappropriés – ne pas utiliser: jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereux pour la santé. Ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie peuvent se former: monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO_2)

5.3 Conseils aux pompiers
Équipement de protection spécial: Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
· **Autres informations**
Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

KERBL

Fiche de Données de Sécurité
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart personnes non protégées.
Éloigner des personnes et rester du côté du vent.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.
Équipement de protection individuelle, voir section 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Éviter libération à l'environnement. Éviter la pénétration dans le sous-sol, les eaux ou les canalisations. Informer les autorités compétentes en cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Absorber les déversements avec une matière absorbante (par exemple sable, liant d'acide, liant universel). Veiller à une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres sections
Voir la section 7 pour l'information sur une manipulation sans danger.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Veiller à une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail. Utiliser à l'extérieur si possible.
Utiliser et ouvrir le contenant avec précaution. Ne pas inhaler l'aérosol.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Portez des vêtements de protection appropriés lorsque vous travaillez. Couvrir les aliments, les matières premières connexes, les équipements de cuisine et les aquariums pendant le traitement. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
· **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**
Substances liquides combustibles;
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une installation antidéflagrante.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
· **Stockage:**
· **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:**
Conserver dans le conteneur d'origine.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
· **Précautions pour le stockage en commun:**
Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.
· Information supplémentaire sur les conditions de stockage:
Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.
Conserver dans un endroit bien ventilé.
Éviter une exposition directe au soleil ou chaleur.
· **Température de stockage recommandée:** 5-40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Tenir hors de portée des enfants.

KERBL

Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

	Pays	Valeur limite	ml/m³	mg/m³	Remarque
Hydrocarbons, (C6-C8, aliphatics)	**D, TRGS 900**	AGW		700	RCP-Gruppe
74-98-6 Propane	**D, TRGS 900**	AGW	1000	1800	4(II);DFG
	UK, WEL	TWA	1000	1800	8 h
67-63-0 Propan-2-ol	**D, TRGS 900**	AGW	200	500	2(II);DFG, Y
	UK, WEL	TWA	400	999	8 h
		STEL	500	1250	15 min
	F, INRS	VLE	400	980	15 min
107-98-2 1-Méthoxy-2-propanol	**D, TRGS 900**	AGW	100	370	2(I);DFG, EU, Y
	EU	VME	100	375	
	EU	VLE	150	568	
	F, INRS	VME	50	188	
	F, INRS	VLE	100	375	
106-97-8 Butane	**D, TRGS 900**	AGW	1000	2400	4(II);DFG
	UK, WEL	TWA	600	1450	8 h
		STEL	750	1810	15 min
	F, INRS	VME	800	1900	8 h
75-28-5 Isobutane	**D, TRGS 900**	AGW	1000	2400	4(II);DFG
112-34-5 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	**D, TRGS 900**	AGW	10	67	1,5(I); EU, DFG, Y, 11
	EU	VME	10	67,5	
	EU	VLE	15	101,2	
	F, INRS	VME	10	67,5	
	F, INRS	VLE	15	101,2	
1589-47-5 2-Methoxypropanol	**D, TRGS 900**	AGW	5	19	2(I); DFG, H, Z
106-99-0 Butadiène	**EU**	VME	1	2,2	

Indices d'exposition biologique

	Pays	mg/l	Remarque
67-63-0 Propan-2-ol	**D, TRGS 903**	25	Acetone, Blood, end of shift/exposure
		25	Acetone, Urine, end of shift/exposure

KERBL

Fiche de Données de Sécurité
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

8.2 Contrôles de l'exposition / Mesures de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos..

Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux. Utiliser des protections oculaires conçues pour protéger des projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166. En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage. Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection. Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes. Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection des mains

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.
La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.
Type de gants conseillés:
- Latex naturel
- Caoutchouc nitrile (copolymère acrylonitrile-butadiène (NBR))
- PVC (chlorure de polyvinyle)
- Caoutchouc butyle (copolymère isobutylène-isoprène)

Caractérisques recommandés:
- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre.

Risques thermiques

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Contrôles de l'exposition sur la protection de l'environnement

Pas d'information disponible.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· **Données générales**

· **Apparence:**

Forme:	Aerosol
Couleur:	incolore
· **Odeur:**	douceâtre
· **Seuil olfactif:**	donnée non disponible.
· **pH:**	donnée non disponible.

KERBL

Fiche de Données de Sécurité
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

· **Changement d'état**	
Point/intervalle de congélation:	Non concerné.
Point/intervalle d'ébullition:	-42,1/-11,7/-0,5 °C (Propane/Isobutane/Butane)
· **Point d'éclair:**	-104/-83/-60 °C (Propane/Isobutane/Butane)
· **Inflammabilité (solide, gaz):**	gaz extrêmement inflammable.
· **Température d'auto-inflammabilité:**	450/460/365 °C (Propane/Isobutane/Butane)
· **Décomposition thermique:**	Non concerné.
· **Auto-inflammabilité:**	Le produit n'est pas auto-inflammable.
· **Explosibilité:**	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· **Limite d'explosivité:**	
supérieure:	1,7/1,5/1,4 Vol.-% (Propane/Isobutane/Butane)
inférieure:	10,8/9,4/9,4 Vol.-% (Propane/Isobutane/Butane)
· **Pression de vapeur (20 °C):**	8,33/3,02/2,08 bar (Propane/Isobutane/Butane)
· **Densité:**	0,682 g/ml
· **Densité relative**	donnée non disponible.
· **Densité de vapeur relative**	donnée non disponible.
· **Taux d'évaporation**	donnée non disponible.
· **Hydrosolubilité:**	insoluble
· **Coefficient de partage (n-octanol/eau):**	donnée non disponible.
· **Viscosité:**	donnée non disponible.
· **Propriétés comburantes**	donnée non disponible.

9.2 Autres informations
Pas de données supplémentaires disponibles.

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.2 Stabilité chimique
· **Décomposition thermique / conditions à éviter:**
Stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.4 Conditions à éviter
- l'échauffement
- la chaleur

10.5 Matières incompatibles: Acides forts, alcalis forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucun, aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

KERBL

Fiche de Données de Sécurité
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë:
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

EC-Nr. 931-254-9 Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Oral	LD-50	16750 mg/kg (Rat), OECD401
Dermal	LD-50	3350 mg/kg (Lapin), OECD402
Inhalativ	LC-50	259354 mg/m³ (Rat), OECD403

67-63-0 2-Propanol

Oral	LD-50	5,84 g/kg (Rat)
Dermal	LD-50	16,4 ml/kg (Lapin)
Inhalativ	LC-50	5000 ppm (Rat, 6 h)

89997-63-7 Chrysanthemum cinerariaefolium extract from open and mature flowers of Tanacetum cinerariifolium obtained with supercritical carbondioxide

Oral	LD-50	515 g/kg (Rat)
Dermal	LD-50	>2000 ml/kg (Lapin)
Inhalativ	LC-50	1,15 mg/l (Rat, 4 h)

65733-16-6 S-Méthoprène

Oral	LD-50	> 5000 mg/kg (Rat)
Dermal	LD-50	> 5000 mg/kg (Lapin)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:
Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction (CMR):
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique / répétée:
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers:
L'inhalation de vapeurs concentrées et l'absorption orale entraînent des états anesthésiques comme maux de tête, vertiges, etc. A un effet dégraissant sur la peau!

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Toxicité aquatique:

EC-Nr. 931-254-9 Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

LC50	18,3 mg/l (Oncorhynchus mykiss, 96 h)
EC50	31,9 mg/l (Daphnia magna, 48 h)
ErC50	3,0 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata, 72 h)

KERBL

Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

51-03-6 Pipéronylbutoxide

LC50	3,94 mg/l	Cyprinodon variegatus, 96 h
NOEC	0,053 mg/l	Faktor M = 1, Cyprinodon variegatus
EC50	0,51 mg/l	Faktor M = 1, Daphnia magna, 48 h
NOEC	0,03 mg/l	Faktor M = 1, Daphnia magna
ECr50	3,89 mg/l	Selenastrum capricornutum, 72 h
NOEC	0,824 mg/l	Selenastrum capricornutum

89997-63-7 Chrysanthemum cinerariaefolium extract from open and mature flowers of Tanacetum cinerariifolium obtained with supercritical carbondioxide

LC50 fish	0,0052 mg/l, Oncorhynchus mykiss
EC50 Daphnia	0,012 mg/l, Daphnia magna
NOEC (chron.)	0,00086 mg/l, Daphnia magna, 21 d

65733-16-6 S-Méthoprène

LC50	4,26 mg/l (fish)
EC50	0,38 mg/l (Daphnia)
ErC50	2,264 mg/l (algue)
NOEC (acute)	1,25 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

EC-Nr. 931-254-9 Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane
rapidement biodégradable

51-03-6 Pipéronylbutoxide
pas rapidement biodégradable

89997-63-7 Chrysanthemum cinerariaefolium extract from open and mature flowers of Tanacetum cinerariifolium obtained with supercritical carbondioxide
rapidement biodégradable

65733-16-6 S-Méthoprène
pas rapidement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

EC-Nr. 931-254-9 Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane
Log Kow = 3,6
BCF = 501,187

51-03-6 Pipéronylbutoxide
Log Kow = 4,8
BCF = 100 - 500

89997-63-7 Chrysanthemum cinerariaefolium extract from open and mature flowers of Tanacetum cinerariifolium obtained with supercritical carbondioxide

Log Kow (25 °C)	5,9
BCF fish	471 (Oncorhynchus mykiss)

65733-16-6 S-Méthoprène
Log Kow = 6,34

12.4 Mobilité dans le sol donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB Mélange ne répond pas aux critères de PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes donnée non disponible.

KERBL

Fiche de Données de Sécurité
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas jeter dans les égouts!
Ils peuvent être recyclés après traitement sur une usine d'incinération de déchets spéciaux autorisé conformément à la réglementation sur les déchets spéciaux.

· **Catalogue européen des déchets**
Le nombre (s) énuméré (n) des déchets selon le catalogue européen des déchets (CED), sont considérés comme une recommandation. Une décision finale doit être prise en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

16 05 04* Gaz en récipients à pression contenant des substances dangereuses (y compris les halons)

· **Emballages non nettoyés:**
· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU
· **ADR/RID, ADN, IMDG, ICAO/IATA** UN1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies
· **ADR/RID, ADN** AÉROSOLS inflammables
IMDG AEROSOLS
· **ICAO/IATA** AEROSOLS, flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· **ADR/RID, ADN, IMDG, ICAO/IATA** 2.1

Code de classification
· **ADR/RID, ADN** 5F

Dispositions spéciales
· **ADR/RID, ADN** 190, 327, 344, 625
· **IMDG** 63, 190, 277, 327, 344, 959
· **ICAO/IATA** A145, A167, A802

14.4 Groupe d'emballage non

14.5 Dangers pour l'environnement dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

KERBL

Fiche de Données de Sécurité
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 07.02.2022 Version 3.2 Date de révision: 07.02.2022

Nom commercial: CIT Milbennebelautomat Numéro: 15438

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation de l'UE

Respecter le règlement (UE) n° 528/2012 (produits biocides)!

Réglementations nationales

Allemagne: Wassergefährdungsklasse (WGK) - Classe de la pollution des eaux

très dangereuse pour les eaux (WGK 3), Classification conformément à AwSV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune donnée disponible.

16 Autres informations

Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires. Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1. L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.

Notes de mettre à jour

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Abréviations

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.
IMDG : International Maritime Dangerous Goods.
IATA : International Air Transport Association.
OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.
WGK : Wassergefährdungsklasse.

Libellé des phrases H et EUH mentionnées à la section 3 :

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340 Peut induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.
H360D Peut nuire au foetus.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Méthodes utilisées afin d'évaluer les données visées à l'article 9 du règlement (CE) n° 1272/2008 pour les besoins de la classification

Classification basée sur les composants du mélange